

ADSAO

AVRIL 1933

Prix : 1 franc

AUTO-GARAGE BRESTOIS

38-40-42, rue Colbert - BREST

Téléphones 20-52 23-77

Plein centre ville

Réparations générales pour Voitures
de toutes marques
par mécaniciens
& électriciens spécialistes

Agence des Automobiles, Tracteurs,
Moteurs Industriels & Marins

RENAULT

Accessoires et pièces détachées

Succursales à :

CHATEAULIN, Tél. 48

MORGAT, Tél. 13

CAMARET, Tél. 27

Entreprise de Fumisterie - Chauffage Central
& Plomberie Sanitaire

Maison fondée en 1882

Téléphone 21-22

Anciennes Maisons J. PEDRAZZI
& PACRA-FROMENT

R. ZELL

Successeur

Ingénieur diplômé de l'Ecole spéciale des Travaux Publics

Entrepreneur des Chemins de Fer
de la Marine et de la Ville de Brest

37, Rue Jean-Macé

BREST

BREST

Grandeur naturelle



Marque Déposée

Demandez à votre Fournisseur

LE DOUBLET

le meilleur des Boulets
qui convient parfaitement
aux cuisinières

FABRIQUÉ par la

Société de HOUILLES
DELMAS-VIELJEUX, CRAICOLE

(Anciens Etablissements BASTIT)

62, Quai de la Douane - BREST

Téléphone 20-29

Cabinet d'affaires fondé en 1895

E. MONNIER, Membre du Syndicat National
des hommes d'affaires de France

Location, Vente et Gérance d'Immeubles et Propriétés

FONDS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES

Assurances - Renseignements commerciaux

Téléph. 21-27 23 bis, Rue Jean-Macé - BREST Téléph. 21-27

AJUSTAGE - TOURS - ELECTRICITE

Soudure Autogène - Recharges d'Accumulateurs

STOCK MICHELIN

Téléph. 28-75

R.C. Brest 9446

GARAGE JULIEN BONNET

Concessionnaire exclusif des Automobiles

MATHIS

19, Rue Traverse

BREST

Klenved ar c'henou hag an dent

A. LAPIQUONNE

Succ^r de L. JÉZÉQUEL

Tenner dent

Loret gant skoll-vedesinerz Paris

A denn an dent hep poan hag a laka dent nevez, var aour
ha war gaoutchouk, hervez ar skouerion diveza

Gwarantisa a ra e labour

BESEO A RA :

Bep Lun, e LESNEVEN, Hôtel Le Roux, ha bep Sadorn, e
BRASPARTS hag er Faou. — Ar c'habinet a gonsultationou a
zo digor e Brest, 4, passage Saint-Martin, aboue 9 eur betek
kraziteiz, ha da 2 eur betek 6 eur.

Tél. 20-16

Pour tout ce qui concerne

le dessin, l'aquarelle, la peinture
à l'huile, le pastel, la pyrogravure,
les métaux et cuirs repoussés,

ADRESSEZ-VOUS A LA

Galerie SALUDEN

14, rue Traverse

et place Sadi-Carnot - BREST

La Vue c'est la Vie

BLANDEAU

Opticien diplômé I.C.O.P.

Place Wilson - BREST

Tout le stock de Kodaks
Développe dans la journée

Pour Villes et Campagnes
MAISONS et CHALETs
en BOIS

Sur demande : Extérieur
revêtu en plaques lisses
fibro-ciment et amiante.
Notice sur demande.



ÉTABLISSEMENTS
H. LARUFFINIÈRE & Co
62, Rue Yves-Collet - BREST
Téléphone : 22-10

WEST DACTYLO

ÉCOLE UNDERWOOD

117 et 94, Rue de Siam - Tél. 21-78

A des conditions nettes, précises, sans aucun engagement

AUX GALERIES St-MARTIN

108, rue Jean-Jaurès - BREST

NOUVEAUTÉS

CONFECTION POUR HOMMES & DAMES

POURQUOI ?

Ne jouissez-vous pas des joies artistiques mises à votre portée par la Science ?

Vous pouvez entendre chaque jour, chez vous, grâce à la T. S. F., des concerts, des conférences, des cours, des informations.

Demandez à la maison **RADIO-ART, 14, Place de la Tour d'Auvergne, et 32, rue Kéréon, à Quimper**, une démonstration de ses appareils si simples, si faciles à manier.

Appareils **Radio-Art, Philips, Ducretet, etc...** Phonos et disques des grandes marques **Columbia, Odéon, Polydor, Parlophone, etc..**

ENFIN !!! Une voiture de grande classe et économique à bon marché

La nouvelle 6 chevaux " **FORD** "

Taxe fiscale 5 chevaux

Conduite intérieure 4 places, **17.800 Francs**

Agence : **A. BOIGEOL, 6, Rue Anatole-France - LAMBÉZELLE** Tél. 24-40

Goûtez le Grand Vin Mousseux

Crémant Français **Carte Noire**

Grand Prix : Exposition de Brest 1932

3^e Année

AVRIL 1933

L'ADSAO

REVUE MENSUELLE

d'éducation et d'action bretonnes

Organe officiel de la Fédération *Adsa*

Abonn^{ts} : Bretagne 10 fr.
France... 15 -
Etranger 20 -

ADMINISTRATION :
149, rue de la Vierge
BREST
C. C. Rennes 9.158

Secrétariat de Rédaction :
Cité d'Antin
- BREST -

Sous les feux croisés de quelques partisans

Dans un sourire qu'élargissait sa large barbe blonde, un maire radical des environs de Brest me demandait, l'autre jour : « est-ce que vous ne faites pas de politique à l' « Adsa » ? » Il n'interrogeait pas à la vérité ; il accusait ; il affirmait que nous faisons « le jeu de la droite ».

Le temps nous manquait à l'un et à l'autre pour échanger des explications. Je suis persuadé qu'elles auraient dissipé le malentendu et mis en lumière la parfaite impartialité politique de notre Fédération.

Mais voyez notre infortune : parce qu'un jour, dans la commune qu'il administre, ce même maire radical, désigné d'ailleurs par l'assistance, avait présidé une de nos réunions, est-ce qu'il ne s'est pas trouvé des représentants du clan adverse pour nous reprocher de « faire le jeu du maire et des partis de gauche ? »

Echapper aux feux croisés de ces griefs contradictoires, on le pourrait par une pantalonnade : en observant, par exemple, que tels gauchard et droitier nous excuseraient bien de politiquer si nous mettions à leur service la jeune force de « l'Adsa » ; ou encore par cette considération très exacte que nul mouvement étran-

AVIS. — Pour payer les abonnements échus de 1933 nos abonnés sont priés d'utiliser les mandats-chèques qui vont leur être adressés.

ger aux partis n'a pu se dérober au trait qu'on nous lance aujourd'hui.

Mais non ; nos accusateurs sont sincères. Examinons leur grief à fond et avec la déférence qui se doit à tout jugement loyal.

*
* *

Présider une réunion radicale c'est, incontestablement, un geste politique ; une réunion de démocrates aussi ; une réunion de « l'Adsao », non.

Pourquoi ? Tout simplement parce que l'« Adsao » n'est pas un parti, mais une association ouverte aux membres de tous les partis.

En fait, vingt fois, le Léon a vu aux tribunes de nos assemblées trois orateurs : un démocrate, un républicain modéré, un radical-socialiste soutenant avec la même chaleur et le même succès le même idéal breton. Dans les foules qui les applaudissent vous n'auriez pas de peine à découvrir les plus voyantes couleurs de l'arc-en-ciel politique. Vous les retrouveriez parmi les milliers d'adhérents de notre Fédération. Elles brillent de tout leur éclat dans notre Conseil fédéral. Voulez-vous des noms ? P. Mocaër, conseiller général démocrate y voisine fraternellement avec J. Pellé, membre du Comité républicain ; Auguste Bergot, secrétaire du parti radical-socialiste, y entretient les plus cordiales relations avec l'abbé Madec. D'autre part, M. le sénateur Fortin a présidé notre réunion de Ploudalmézeau, M. Goux a dirigé celle de Guipavas, M. F. Corre, conseiller général, celle de Lesneven et M. Créac'h, conseiller d'arrondissement, celle de Cléder. Autant d'hommes, autant de sentiments divers. Voilà le fait. Il est notoire et il atteste que des personnalités marquantes croient pouvoir concilier leur adhésion à « l'Adsao » avec un ferme attachement à leurs opinions et à leurs partis respectifs.

*
* *

Ont-elles tort ? Ont-elles raison ?

Elles ont cent fois raison si « l'Adsao » ne professe aucune doctrine de parti et ne s'inféode à aucun parti.

Or nul n'a jamais lu, ni entendu que nous ayons prôné une forme de gouvernement : monarchie, république ou démocratie de préférence à une autre ; nul n'a jamais lu, ni entendu que notre Fédération se soit soumise à la discipline d'un groupement politique. Dans ses cadres figure un nombre respectable de royalistes et un nombre beaucoup plus élevé de républicains de toutes nuances. Tous y sont entrés le front haut, sans reniement ni capitulation ; tous y respirent à l'aise parce que notre programme

d'organisation régionale est compatible avec tous les régimes. La monarchie anglaise n'est-elle pas une communauté d'états libres et la république américaine une fédération d'états autonomes ?

Indifférent aux formes de gouvernement, « l'Adsao » a toujours manifesté la plus jalouse indépendance dans ses rapports avec les partis. Il a vu se dérouler plusieurs élections législatives et cantonales. Ses revendications, il les a présentées à tous les candidats, sans distinction. Aucun, pas même son ancien président, ne peut se flatter d'avoir obtenu de lui le plus modeste concours. Quand M. Etienne Corre a voulu se faire nommer conseiller général de Brest, il est allé à la bataille de sa seule initiative et en son nom personnel. Ni le Conseil fédéral de « l'Adsao » n'a approuvé sa candidature, ni les adhérents de « l'Adsao » ne l'ont épaulée d'un seul mot ou d'un seul geste. Bien mieux ! Si tels de nos dirigeants l'ont personnellement envisagée avec faveur tant qu'elle s'est maintenue dans le domaine économique, — dès l'instant où, en cours de campagne, elle s'est travestie en candidature de parti, tous ont signifié que, du point de vue régionaliste, elle n'offrait plus aucune espèce d'intérêt. M. E. Corre le comprit si bien que, peu de semaines après son échec, il quitta spontanément la présidence de notre Fédération.

On reconnaîtra qu'il était impossible de marquer avec plus de netteté qu'elle entend marcher libre au milieu des partis.

Aurait-elle fait preuve de quelque partialité dans ses relations avec leurs divers représentants ? Ce serait sans le vouloir et à son insu. Toute initiative utile à la Bretagne et aux Bretons, qu'elle vienne de M. Le Bail, de M. P. Simon ou de M. Inizan, qu'elle s'exprime dans « l'Ouest-Eclair » ou dans « la Dépêche », dans « le Nouvelliste » ou « l'Ouest-Journal », dans « le Petit Breton », « le Citoyen » ou tout autre publication, recevra l'approbation reconnaissante de tout l'« Adsao ».

Dira-t-on qu'il dénonce les gaspillages du Pouvoir central et ses lenteurs ou son impuissance à protéger notre production économique ? C'est vrai ; mais ses critiques n'ont jamais visé tel parti, ni tel ministère, ni telle majorité. Elles élèvent la voix sous le cabinet Daladier comme elles l'ont fait sous le gouvernement Tardieu. Elles frappent directement le Pouvoir central, le régime centraliste, la constitution despotique, héritage de Napoléon, que notre République a la faiblesse et l'inconséquence de tolérer.

On voudrait l'avoir démontré : dans son organisation intérieure comme dans sa doctrine et son action publique, l'« Adsao » a su se dégager de toute compromission politique et sauvegarder son indépendance.

*
* *

Rien ne lui est plus nécessaire. En s'inféodant à un parti il

ne trahirait pas seulement l'article 4 de ses statuts, il perdrait sa raison d'être, il commettrait un véritable suicide.

Son programme, en effet, son but même le condamne à la plus stricte impartialité politique.

Qu'on veuille bien y réfléchir : les intérêts d'ordre économique, intellectuel et moral que « l'Adsaio » prétend servir n'appartiennent à aucun clan. Ils constituent l'héritage patrimonial de la Race : tous les Bretons se doivent de lutter pour le défendre et de collaborer pour l'enrichir.

Or, sous le régime actuel. — c'est là notre malheur — le sort de la Bretagne est aux mains du Parlement de Paris. Sans doute, serait-elle moins cruellement sacrifiée si nos 69 parlementaires se concentraient pour la défendre ; mais de quel droit, avec quelle autorité l'« Adsaio » leur demandera-t-il d'imposer silence à leurs rivalités s'il commet la faute de les entretenir en Bretagne ?

Est-il besoin, en second lieu, de démontrer que l'action législative de nos élus et nos propres interventions devant les Pouvoirs publics seront d'autant plus efficaces qu'elles traduiront les volontés de tout un peuple associé ? Si la Bretagne est la plus disgraciée des provinces françaises, n'est-ce point parce que, divisée en partis qui se battent sans cesse, elle n'a pu, jusqu'à présent, mettre en ligne toutes ses forces ? Les grouper en faisceau d'accord avec le mouvement régionaliste, c'est la grande tâche que « l'Adsaio » s'est assignée. Il ne pourra évidemment la remplir qu'à condition de fournir à tous les hommes de bonne volonté un large terrain de rencontre et d'union.

Enfin, nous l'avons maintes fois établi, le relèvement économique de la Bretagne, dans les conditions de concurrence internationale qui sévissent depuis la guerre, exige impérieusement une organisation régionale des producteurs. Que chacun adhère au groupement local de sa profession ; que les groupements locaux se fédèrent par catégorie dans le cadre de la province et qu'au-dessus des fédérations, émanant d'elles, un Conseil central se dresse, organe général de direction, de défense et de progrès ; le salut est à ce prix : l'exemple et les victoires économiques des autres nations le proclament plus haut encore que les adjurations de nos dirigeants.

Mêler la politique à cette action professionnelle, ce serait, à coup sûr, la briser et, par suite, s'interdire, dans ce domaine comme sont les autres, toute espérance de succès.

*
*
*

On comprend maintenant que l'œuvre entière de « l'Adsaio » réclame l'union des Bretons en dehors et au-dessus des luttes de partis.

Un de nos principaux conférenciers aime à comparer notre Fédération à une oasis où peuvent se rencontrer, se rafraîchir, se retremper dans une entente cordiale ceux que leur devoir ou leur ambition promène par les déserts arides de la politique.

Ce n'est pas, en effet, le moindre mérite de « l'Adsaio » que d'ouvrir à nos compatriotes ennemis du sectarisme un foyer fraternel où les fils de la même Race ; momentanément séparés, se rejoignent pour défendre leur commun patrimoine.

Les partis politiques sont des formations de combat.
« L'Adsaio » est une fraternité active au service de la Bretagne.

P. MANACH.

SUR LE VIF

MEME CELA.

Miss Paris est parisienne : ça va de soi.

Miss France aussi, pour 1933, Paris exagère.

Miss « Madelon », reine des Poilus, de même : c'est trop fort, s'écrie un journal mondain, « Paris, à ce régime, est la ville-vampire, qui draine et garde pour elle tous les honneurs ».

Si elle ne gardait que cela !

L'ETAT ARTISTE.

L'Etat-Providence est tombé de haut. Hier on l'encensait ; aujourd'hui, on le lapide. Ses plus fervents adorateurs se sont aperçus que s'il avait les pieds d'argile de la statue antique, il n'en avait ni la tête en or, ni le buste en argent. Et ses autels sont désertés...

L'Etat artiste n'est pas mieux traité. Son dernier billet de banque de mille francs et son dernier timbre-poste ont produit la plus lamentable impression sur tous les gens de goût. La nouvelle pièce de monnaie est affreusement « vulgaire ». C'est le président de la presse artistique qui l'écrivit au directeur général des Beaux-Arts, « Toutes ces pauvretés, affirme-t-il, humilient la France devant le monde ».

MARCHAND DE MASQUES.

— Alerte au gaz ! Prenez vos masques ! — Où en trouver ?

— L'Etat « maternel » vous en offre et il n'y a qu'un seul modèle qui vaille : le sien. Achetez le modèle de l'Etat... !

Eh ! oui, protégeons-nous. Mais, observe M. Carite, de l'Aube, le premier spécialiste venu vous dira que le nombre des gaz dont nous pouvons être menacés est très élevé ; que chacun de ces gaz a des caractéristiques très particulières ; qu'il exige un masque conforme de telle ou telle façon, pour chaque cas particulier.

Et nous ne sommes pas assez naïfs pour croire que'on n'inventera pas encore quelque gaz nouveau qui sera tenu caché jusqu'au moment où il nous sera servi...

Ne faisons pas le jeu des « trafiquants de patriotisme et de sauvegarde nationale ».

Nos Témoins : G. FERRERO, L. ROMIER
 " Le Gouvernement Modèle "

Un penseur dont les plus grandes revues se disputent les articles, M. G. Ferrero, exaltait récemment « la force cachée de la liberté. » (1) « On oppose toujours, écrivait-il, la liberté et l'autorité comme si elles s'excluaient. Pourtant, elles se trouvent très bien unies en Suisse dans le gouvernement le plus parfait ou, si vous le préférez, le moins imparfait que le monde ait encore vu. Grâce à ce mélange harmonieux, je crois que la Suisse se tirerait plus rapidement que tous les autres pays des difficultés actuelles. Il est vrai que la Suisse se trouve dans des conditions privilégiées ; mais c'est la liberté qui lui a permis de tirer de ces conditions privilégiées un gouvernement qui pourrait servir de modèle à beaucoup d'autres pays. »

Ce qu'est ce gouvernement modèle, on le sait. Chacun des 25 cantons qui forment la Suisse administre librement ses intérêts particuliers et ne laisse au pouvoir central que la direction des affaires vraiment nationales.

Dira-t-on que ce régime, instrument de paix et de prospérité dans un petit pays, ne saurait s'adapter à une nation aussi vaste que la France ? Il fleurit aux Etats-Unis, au Brésil, en Angleterre, en Russie ; il tend à triompher en Espagne ; il régnait, avant l'avènement du dictateur, en Allemagne et en Yougoslavie...

Des provinces françaises telles que la Flandre, l'Alsace, la Lorraine, la Provence, le pays Basque, la Bretagne, etc..., inébranlables dans leur personnalité, réclament inlassablement un régime analogue. Ni la force, ni les lois, ni la stupide uniformité de l'enseignement n'ont réussi à étouffer leur originalité.

Cette constatation, écrit un autre sociologue éminent, M. L. Romier, renferme une conclusion : « l'heure est venue de reviser la charte de nos rapports avec l'Etat français. Il serait, de sa part, injuste et dangereux de ne pas faire à un nationalisme tempéré, mesuré, sa part légitime. Pour être supportée, la suprématie française devra désormais se faire bienfaisante. Sans quoi un nationalisme exclusif et intransigeant aura beau jeu. »

E. GWENNOK.

(1) « Vu », n° du 29 mars 1933.

Janedig ar Rouz

6

Janedig ar Rouz o chom e Kastel-Paol :
 Morse paotrez ker koant ne baras dirak an heol.

Nikun na strewas kaëroc'h brud tro-war-dro,
 Na gerzas ken dinam e mesk an youlou garo.

Evit he eured eman 'hars an aoter.
 Mor ha mæziou a drid gant brall eürus ar c'hleier.

A veac'h war he biz e lufr aour ar walenn,
 Ma tregern er porched ar spountusa youc'hadenn.

— « Truez, va fried, n 'han 'Doue, beleg santel,
 Dindan ar relegou va c'huzit prim er garnel ! »

Daou-ugent forbann, gant o c'hlezeier noaz,
 A zailh hag a ziframm Janed paour digant he gwaz.

Ar marc'heg Tromplus, war dailher e varc'h du.
 He stag gant eur gordenn hag a dec'h d'an daoulamm-ru.

E porz e vaner, kuzet er c'hoadou gouez,
 Al laër, gant e demzor, al laër hudur a zigouez.

— « Aotrou, o kordenn a wall-vlons va bruched !
 Prestit d'in o kontell 'vit he zrouc'ha, me o ped. »

Ar gontell 'n 'he dourn, hep krena, 'r Vretonez
 He sank 'kreiz he c'halon hag a varvo distlabez.

Janedig ar Rouz, ganet e Kastel-Paol :
 Biskoaz glannoc'h kalon ne baras dirak an heol...

La complainte qu'on vient de lire a été fournie par Mlle Posték, de Plouguernével, Haute-Cornouaille et harmonisée par M. Maurice Duhamel. Comme il arrive à trop de morceaux cueillis sur des lèvres populaires, la langue en est mêlée de beaucoup de mots français. D'autre part, le rythme en est trop lent et les couplets sont trop nombreux (vingt-quatre dans l'original) pour qu'on ne risque pas d'ennuyer une assistance en les interprétant d'un bout à l'autre. Brug-Aré, les destinant aux concerts de Kaniri, les a refaits en les abrégant.

Qu'attendez-vous de la Réforme attendue ?

Laissons les phrases et allons droit aux choses :

1° Au Parlement de Paris les « opinions » seules sont représentées ; les « intérêts » ne le sont pas. Ils doivent l'être ; ils le seront dans la future assemblée régionale. Ils le seront non par des « politiciens », mais par des hommes qualifiés, par les élus des professions, par des « professionnels ».

2° Des milliards seront arrachés aux mains des gaspilleurs. Chaque Français donne à l'Etat en moyenne 2.000 francs par an. La Bretagne, à ce compte, lui verse au moins six milliards, puisque nous sommes plus de trois millions de Bretons. Que, suivant le vœu de la plupart des régionalistes, elle en garde seulement la moitié, soit : trois milliards. Autant de pris sur l'ennemi ! Administrée par des hommes d'affaires et non de partis, la fortune de la Bretagne ne s'en portera-t-elle pas mieux ?

3° Les départements disparaîtront et, avec eux, les préfets départementaux dont chacun nous coûte 120.000 francs, sans compter les suppléments, sans compter les traitements et indemnités du personnel de la maison préfectorale.

4° S'ils ne sont pas « mangeurs de gens », comme dit le fabuliste, tous les gouvernements sont d'insatiables mangeurs d'argent. Qui les tiendra en respect, qui sera de taille à museler leur voracité ? Les départements ? A l'Assemblée de 1789, le représentant Bouche les comparait à d'impuissants roquets. Dogues vigoureux et libres, comme les Etats provinciaux jadis, les Conseils régionaux demain seront de force à leur résister.

5° Déchargé de quantité d'attributions qu'il est manifestement incapable de remplir, le Parlement central aura moins à faire. Qu'aurons-nous besoin alors de 900 représentants à Paris ? A l'exception des élus et des candidats éventuels, tout le monde estime que la moitié nous suffirait bien. Moins ils sont et mieux ils travaillent.

6° Actuellement l'Etat prend tout notre argent et, quand nous en avons besoin pour équiper notre Région, c'est d'une main avare, c'est au compte-gouttes qu'il nous verse les subventions. Aussi le travail ne se fait pas. Roscoff attendra 17 ans une jetée ; le port d'Audierne 143 ans pour être récuré, etc..., etc..., etc... (Voir la brochure de Brug-Aré sur l'« Intérêt breton »).

Nés au pays, vivant au pays, connaissant et aimant le pays,

gérant les milliards du pays, les conseillers bretons sauront en faire profiter le pays. Sous leur impulsion commencera enfin le travail régional, l'équipement économique de la Bretagne. C'est-à-dire que les Bretons trouveront du travail et du pain chez eux.

7° L'effort économique de nos agriculteurs, commerçants, industriels et pêcheurs est admirable. Or, dans tous les domaines — Brug-Aré l'a démontré dans sa brochure — cet effort est paralysé par l'incurie, l'impuissance ou la mauvaise volonté de l'Etat. Outillée par ses propres soins, avec ses propres ressources, la Bretagne verra croître sa prospérité générale.

8° On sait à quel point les luttes politiques doivent le temps et l'activité de nos parlementaires. Le travail du Conseil breton sera d'ordre exclusivement professionnel et administratif. Il appliquera sa compétence à réglementer la production, à rechercher pour elle les débouchés qui lui manquent, à généraliser l'application de la marque « Bretagne », seule capable de redorer son prestige aux yeux de la France et de l'étranger.

9° Enfin — il faut se limiter — les professions organisées et représentées dans le cadre de la Région seront en mesure de fournir des membres expérimentés au Conseil National Economique chargé de concilier les intérêts des différentes Régions de France.

Economies multipliées, travail et rendement décuplés — tels seront les résultats rapides de la Réforme régionaliste.

Gaspillage, déficit, chômage et surimpositions, — tels sont les fruits amers du régime qui a soumis nos provinces à la domination absolue du Pouvoir Central.

Le pays, en d'innombrables meetings, le somme enfin de se réformer ou de se démettre.

C'est le pays qui l'emportera.

L. SIMON.

Bref apologue

Le cormoran, vieilli et incapable de pêcher, allait mourir de faim quand l'idée lui vint de dire aux poissons d'un étang voisin : « Un terrible danger vous menace ; le maître va ouvrir les vannes et vous laisser à sec sur la vase. Laissez-moi faire : je vous porterai tous l'un après l'autre dans mon petit vivier. Vous y serez à l'abri ».

— Laissez-moi faire et je vous sauverai de la banqueroute, dit l'Etat à ses sujets. Et il collectionne laborieusement tous les moyens de remplir son vivier.

Les poissons se laissèrent prendre au piège et furent dévorés jusqu'au dernier.

Joyeux Devis

LE MOT DE PASSE

Quelque part en Cornouaille. Une réunion politique. On se chamaille. On en vient à se battre, cultivateurs contre députés. Un représentant mal en point trouve d'instinct le mot qui sauve : « Mi-gnoned, me 'zo Breizad eveldoc'h ; va list d'en em denna ! »

Et il put s'en aller indemne.

MALHEUREUX CITOYENS !

« Nul n'est censé ignorer la loi », dit la Déclaration des droits.

La loi, au singulier, comme s'il n'y en avait qu'une ! Apprenez de M. Delierme que nos codes en entassent 250.000, élaborées depuis Napoléon, pour le bonheur du peuple français.

C'est à faire pleurer de reconnaissance.

De pitié aussi pour le Parlement que notre régime touche-à-tout condamne à légiférer sur tout et le reste.

De pitié enfin et plus encore pour les malheureux citoyens qu'écrase un tel fardeau de défenses et de prescriptions.

Mais pensons-y : ce n'est pas connaître une loi que d'en posséder le texte nu ; il convient de savoir le règlement d'administration publique qui en organise l'application et peut-être même la jurisprudence des tribunaux qui ont mandat de l'interpréter.

Faut-il donc se résigner à ignorer la loi, renoncer au témoignage de civisme que méritent ceux-là seuls qui la connaissent ?

Il le faudrait si tout ce barbouillage légal ne se détruisait lui-même. Faire et défaire est la règle de nos législateurs. Il n'en peut être autrement puisque les lois françaises visent des provinces, des populations et des intérêts profondément dissemblables...

POSTES et POSTES

— Monsieur le Député, la Bretagne, en fait de T.S.F., n'a qu'un poste et encore ne s'entend-il ni dans le Finistère, ni dans le Morbihan, ni dans les Côtes-du-Nord. Le Midi en a treize. Bientôt il en possédera seize. Comment expliquez-vous cette différence ?

— Très simple : les postes d'Etat ne sont pas faits pour donner des concerts et renseignements divers ; ils sont créés pour procurer des postes aux amis du gouvernement. Or c'est dans le Midi que le gouvernement compte ses meilleurs et plus nombreux amis, vous comprenez ?...

— Oh ! parfaitement.

LES CELTES LIBRES

Eamon de Valera ⁽¹⁾

A l'heure où la Bretagne se prépare à recevoir les représentants des pays celtiques, il me paraît intéressant de rappeler, sous le signe d'un héros, les luttes que le plus malheureux et le plus fier de ces pays, l'Irlande, a su livrer de nos jours pour reconquérir son indépendance.

Son habileté, son courage, sa ténacité, ses succès ont étonné le monde.

Ils honorent la Celtie ; ils sont pour tous les champions de l'Idée bretonne un exemple de force d'âme et de dévouement patriotique.

Mais autres pays, autres conditions, autres besoins, autres méthodes d'action.

Le militant de l'Adsa'o ne commettra pas la folie d'inviter ses frères d'Irlande dans le recours à la force armée. Il laisse ce projet aux romantiques oisifs dont l'imagination s'évapore sans danger — de visions de feu et de sang. Il estime qu'il y a plus de vrai courage et de réel profit à développer le sentiment breton dans l'âme des foules, à former méthodiquement le faisceau de nos forces actives, à utiliser des lois de liberté pour doter peu à peu le pays des organes de la liberté qu'il n'y en aurait à placer un pétard entre deux rails ou à dresser une embuscade au coin d'un bois...

N.D.L.R.

Un visage énergique et labouré de rides. Des yeux profonds et pénétrants. Des mains énormes dont il ne sait que faire. Une tenue plutôt modeste, que les snobs qualifieraient de débraillée pour un président du Conseil... Un aigle solitaire au milieu de la foule qui l'assaille ; un être qui semble vivre en marge de la réalité pour un grand idéal.

Tel m'est apparu Eamon de Valera, un soir de congrès, dans Phoenix Park, à Dublin.

Son idéal n'est un secret pour personne. Il veut ce qu'il voulait il y a quinze ans, lorsque les troupes britanniques l'arrêtaient comme rebelle et faillirent le faire passer par les armes ; il veut que l'Irlande soit libre, totalement libre, libre et une, car le traité de

(1) Les principaux éléments de cet article ont été empruntés à une étude parue dans La Croix du 15 Mars sous la signature de M.J. Verboye.

1922 a tracé une frontière fratricide entre l'Etat libre d'Irlande et l'Irlande du Nord, englobant la majeure partie de l'Ulster. Volontiers, il redirait aujourd'hui cette réponse fameuse à Lloyd George qui lui offrait, en 1919, la liberté complète dans le cadre de l'Empire : « Non, répliqua de Valera ! Car je voudrais que nous traitions avec vous tout comme si c'était le gouvernement belge qui traitait avec l'armée allemande d'occupation ! »

Il ne veut point du serment qui oblige chaque libre Celte à faire sa genuflection devant le roi d'Angleterre ; il ne veut point d'un gouverneur général dont la seule présence rappelle aux Irlandais leur sujétion impériale ; il ne veut point d'un Sénat dont la modération fait le jeu des impérialistes ; il ne veut pas que l'Irlande paye un tribut annuel à l'Angleterre ; il ne veut pas que les fermiers irlandais payent une seconde fois les terres dont ils avaient été spoliés par les soudards de Cromwell.

Les bonnes relations avec l'Angleterre, on les reprendra lorsque l'Irlande pleinement affranchie sera devenue maîtresse de son destin.

C'est simple, on le voit. Mais il y a loin du rêve à la réalité. De Valera réussira-t-il ? Son passé est un gage de sa détermination.

C'est en 1916 qu'il fait sa première apparition dans la politique irlandaise. Un corps de volontaires, les « Sinn-Fein » ont pris les armes. Valera sera le dernier à rendre les siennes. Il ne comptait pas sur le triomphe, mais sur la sympathie que l'héroïsme des Volontaires éveillerait parmi les Irlandais d'Amérique. Il espérait que ceux-ci décideraient leur gouvernement à soutenir les revendications irlandaises. L'Amérique n'intervint pas.

Les esprits s'apaisent momentanément. L'Angleterre, une fois de plus promet la liberté aux Irlandais... quand la guerre sera finie.

A peine sorti de prison, de Valera est de nouveau arrêté sous prétexte qu'il aurait participé à une conspiration allemande contre l'Angleterre.

En décembre 1918, les « Sinn-Fein » réclament la liberté promise à leur pays ; ils organisent un parlement d'Irlande (Dail Eirean). De Valera est élu par le comité de Clare et nommé président du nouvel Etat. Sur les 133 députés élus, 27 seulement pourront signer la feuille de présence : les autres sont en prison. De Valera est du nombre bien entendu.

Il s'évade de la prison de Lincol. Il prend sa place au Dail et devient le chef actif du « Sinn-Fein ». Pour délivrer sa patrie, va-t-il recourir à la force ? Il ne le voudrait pas. Mais lorsqu'il décidera de lever un emprunt, le gouvernement anglais, au nom de la loi, fera arrêter quiconque ramasse des fonds. Il va sans dire que les Irlandais résisteront. Ce n'est pas l'armée qu'ils ont devant eux, mais la police indigène, des Irlandais, donc des traîtres à la cause de la liberté. Alors commence la série des meurtres et des sanglantes représailles.

Pendant qu'elle se déroule, de Valera est aux Etats-Unis. Il y recueille des fonds pour la lutte, — plusieurs millions. A son retour, il trouve l'Irlande en feu. Il se jette dans la mêlée. Police anglaise contre police du « Sinn-Fein », protestants du Nord contre catholiques du Sud : les assassinats répondent aux assassinats et les razzias aux razzias. La situation est intenable pour les citoyens tranquilles et les partisans de l'Angleterre.

Le gouvernement britannique fit appel aux bons offices d'un Rédemptoriste, l'archevêque de Perth, Mgr Clune, un Irlandais-Australien, qui avait la confiance des deux partis. Et grâce aux dispositions du Home Rule Act de 1921, il put envoyer comme gouverneur général lord Fitzalan, un de nos pairs catholiques, qui put continuer le travail de médiation.

Le 26 Juin 1921, Lloyd George invitait de Valera à venir discuter la situation avec lui ; mais celui-ci refusa d'abord, pour consentir à se faire représenter ensuite. Il en résulta un projet de statut de Dominion pour l'Irlande, avec six restrictions fondamentales relatives surtout à la défense impériale. De Valera ne l'accepta point : il voulait l'indépendance complète, à laquelle Lloyd George ne se serait jamais résigné.

Les Sinn-Fein se décidèrent alors à envoyer à Londres Griffiths, Collins, Duffy et quelques autres pour négocier directement avec les Anglais. C'était le 14 octobre 1921. Tout le monde souhaitait que la vraie paix fût conclue ; et le Pape envoya un message en ce sens au roi George, qui lui répondit en espérant que les deux sections de « son peuple » parviendraient à se mettre d'accord. De Valera protesta contre le geste du Pape qui pouvait prédisposer les négociateurs. Ceux-ci conclurent le fameux traité de 1922 qui sert de charte à l'Etat libre d'Irlande. Mais de Valera et les extrémistes étaient mécontents. De nouveaux troubles éclatèrent. L'Irish Republican Army se barricada dans le bâtiment des douanes de Dublin, et la guerre civile allait s'étendre, lorsqu'un vote du Dail sur le traité que venaient de signer ses représentants donna 64 voix pour, et 57 voix contre sa ratification (17 janvier 1922). Le parti républicain était vaincu, et de Valera se retirait dans une farouche opposition.

Pendant dix ans, cet homme indomptable continuait le travail souterrain qui devait préparer l'avenir. Le « Long Fella », comme ses concitoyens l'appelaient, ne se donnait pas encore pour battu. Dix ans de propagande, de luttes, de discours, de surmenage. Son parti, ainsi, grossissait à vue d'œil. Des élections successives lui donnaient chaque fois quelques sièges supplémentaires. Et, enfin, le grand jour arriva, où il vint à la tête du gouvernement de son pays. Sa majorité, qui comprenait l'appoint des travaillistes, ne lui donnait pas cependant toute satisfaction. Et dissolvant subitement le Dail, il fit de nouvelles élections le 24 janvier dernier, qui lui donnèrent la majorité absolue, soit 77 sièges sur 153. Et ainsi cet ancien

révolutionnaire que les Anglais pourchassaient et qu'ils avaient même condamné à mort, est le maître des destinées de son pays.

Né à New-York, le 14 octobre 1882 d'une mère irlandaise et d'un père espagnol, Eamon connut la vie dure des émigrés. Il fit de sérieuses études à l'Ecole secondaire de Blackrock College et à l'Université de Dublin où il conquist les diplômes nécessaires pour enseigner les mathématiques. Mais les théorèmes abstraits n'étaient pas sa vocation. L'action l'attirait davantage. Sa mère sut lui inculquer de bonne heure une haine farouche pour les Anglais, qu'elle lui représentait comme les persécuteurs de son peuple et de sa religion. Eamon ne tarda pas à avoir l'occasion de se joindre aux Sociétés secrètes qui se formaient en Irlande pour abattre la puissance de l'Angleterre. Et c'est ainsi que, depuis 1916, il joue un rôle prépondérant dans la vie de l'Irlande.

Que lui réserve l'avenir ? Mystère ! Dans tous les cas, l'Irlande d'aujourd'hui ne ressemble plus à celle d'avant-guerre : elle est maîtresse de ses destinées.

Gâs Bretons

G. LE DŒUFF

Sur la côte de Syrie, l'Azis, vapeur turc de contrebande, gagne lentement par une nuit sombre, tous feux éteints, son point de débarquement. La vedette de la douane française surgit brusquement devant lui. Il prend la fuite. Poursuivi deux heures durant, le voici rejoint. G. Le Dœuff, un douanier de Moëlan (Finistère) commande l'abordage et se précipite, au risque de tomber à l'eau ou de se faire broyer par l'hélice. Ses quatre hommes le suivent. Le contrebandier est capturé. I

Jean LE COUZ

Un petit Concarnois. Sa sœur Marie-Louise, trois ans, s'amusa au bord d'un ruisseau. Elle y tombe et coule. L'eau est assez profonde et le courant violent. Jean n'hésite pas ; il s'y jette et, au prix d'efforts inouïs, ramène l'enfant sur la rive.

Jean Le Couz a neuf ans.

Donnez à vos Enfants le

= Sirop FERET =

Dépuratif et fortifiant - Remède réputé le meilleur
pour guérir la toque et chasser les humeurs

12 fr. le flacon toutes pharmacies et pharmacie LE CHAPALAIN, Brest

LA VIE ACTIVE DE L'ADSAO

Au Conseil Fédéral

NOTRE NOUVEAU PRESIDENT.

Tous les membres du Conseil fédéral, sauf deux ont assisté à la réunion de mars.

Le choix du président fédéral, qui avait été arrêté en principe au cours de la précédente séance, est confirmé par l'acceptation définitive de M. L. Le Bian, commerçant, 5, rue Jean-Jaurès, à Brest.

En nous communiquant sa décision, M. Le Bian rappelle qu'il n'a pas sollicité un honneur qui lui apparaît surtout comme une charge ; mais il apporte à « l'Adsaio » toute sa bonne volonté. Il s'efforcera d'imprimer une impulsion de plus en plus vive à notre propagande déjà si remarquable par son activité ; il s'efforcera principalement, ajoute-t-il, de parfaire l'organisation des soixante et quelques communes qu'elle a touchées dans le Léon.

Heureuse résolution qui répond aux besoins les plus réels de notre mouvement. L'homme qui l'a prise ne se paye pas d'énergie verbale. Ingénieur de l'Ecole des Arts et Métiers, ancien combattant empêché par ses blessures de poursuivre la carrière de son choix, il vient à Brest et y monte de toutes pièces un établissement commercial — « Ho Ty », Votre Maison — qui est l'un des plus florissants de la région.

Des qualités d'initiative, de persévérance, d'ordre qu'il a dû déployer pour le conduire à son enviable prospérité M. Le Bian fera bénéficier notre Fédération.

Breton de race et de langue, — il est né à Cléder — rien de ce qui est breton ne lui est étranger.

Sa jeunesse, sa loyauté, sa bonté naturelle contribueront à maintenir l'atmosphère de cordialité fraternelle qui fait le charme des réunions de « l'Adsaio ».

Ajoutons qu'étranger aux querelles politiques notre nouveau président ne saurait encourir le soupçon d'aiguiller le mouvement régionaliste vers un parti quelconque.

Il est donc bien l'homme qui convenait au poste de direction où l'a porté le choix du Conseil fédéral et nous avons la certitude que nos milliers d'adhérents se réjouiront avec nous que M. Le Bian ait bien voulu répondre à notre pressant et confiant appel.

LE CONQUET**Pellé fonde un Syndicat de Pêcheurs**

Voulant organiser leur profession, les Inscrits maritimes du Conquet ont fait appel au concours de M. J. Pellé, membre du Conseil Fédéral de l'Adso. Notre vaillant ami, dont toute la vie n'est qu'un long dévouement à la cause des travailleurs, a été heureux de répondre à leur invitation. Il a trouvé la salle Quéménéur archicomble. A la tribune ont pris place, à sa droite, M. Lucas, patron du canot de sauvetage et, à sa gauche, M. Talarmin, inscrit maritime dont le courage militaire sera bientôt, espérons-le, récompensé par la médaille militaire.

Pellé salue d'un éloquent hommage le vieux « Père Miniou » (81 ans), intrépide sauveteur à qui son héroïsme et ses services auraient dû valoir, non pas le Mérite Maritime, mais la Légion d'honneur. Il félicite chaleureusement M. Talarmin, promoteur de la réunion. Il dit l'effort inlassable de l'Adso pour grouper les travailleurs et spécialement les marins bretons sur le terrain de la profession. Puis dans un discours « très fréquemment applaudi », dit *La Dépêche*, il célèbre les bienfaits, la nécessité, les joies de la collaboration fraternelle à un idéal de justice sociale. Il rappelle, en terminant, l'utile campagne menée par l'Adso pour le rétablissement des Tribunaux Maritimes. Un dernier appel à l'union, couvert de bravos, et l'on passe à l'examen des statuts du syndicat. On élit comme président M. Lucas et, comme secrétaire-trésorier, M. Couillandre.

Tous les marins et patrons pêcheurs présents à la réunion se font inscrire, séance tenante, sur les contrôles du Syndicat. Avant de se séparer, ils ont, à l'unanimité, adopté le vœu suivant : « Le syndicat des marins pêcheurs du port du Conquet, sans insister autrement sur le non sens de la loi du 17 décembre 1926 qui a rendu les marins du commerce et des pêches, en ce qui concerne les accidents et collisions en mer ainsi que les fautes disciplinaires, justiciables des tribunaux correctionnels, absolument incompétents pour en connaître, émet, à l'unanimité, le vœu que les tribunaux maritimes commerciaux soient, le plus tôt possible, rétablis et que, la loi du 17 décembre 1926, soit, en conséquence, amendée en ce sens ».

Une copie de ce vœu sera adressée à M. Henri Tasso, président de la Commission de la Marine Marchande à la Chambre des Députés, ainsi qu'aux députés du Finistère.

Bretons ! Abonnez-vous à l'Adso

LANDÉDA**Avec les Goëmonniers**

Les goëmonniers sont en nombre dans la magnifique assistance accourue, ce lundi de Pâques, entendre les orateurs de l'Adso.

M. le maire de la commune veut bien accepter la présidence de la réunion. Il est assisté de M. J.-M. Le Goff, conseiller municipal et de M. Le Hir, président du Syndicat des goëmonniers bretons.

M. Madec félicite ces vaillants travailleurs de sortir de leur isolement et de vouloir donner pour base au syndicat régional récemment fondé des sections locales comme celle qui vient de s'établir à Portsall et qui embrasse Portsall, Tréompan, Trémazan et Landunvez.

Dirigée par un homme tel que notre ami Le Hir dont on connaît l'intelligente activité, la jeune institution ne tardera pas à rendre à la profession son ancienne prospérité.

Vendre à un prix dérisoire ou ne pas vendre leurs produits les goëmonniers, abandonnés à eux-mêmes, devaient se résigner à l'un de ces deux partis. Et voici que, coup sur coup, deux bonnes nouvelles leur arrivent : le syndicat leur permettra de conclure avec les acheteurs d'équitables conditions de vente et une loi, qui a pour auteur un régionaliste, notre ami Inizan, vient d'être votée au Sénat, les mettant à l'abri de la redoutable concurrence des Japonais et des Chiliens.

L'auditoire acclame le nom d'Inizan qui a sauvé de la misère trois mille familles de goëmonniers finistériens.

Plus juste et plus large d'esprit que certaines feuilles politiques, le conférencier de l'Adso se plaît à mettre en relief le concours que M. Inizan a obtenu de tous les élus de Bretagne, tant à la Chambre qu'au Sénat. Il applaudit à cet effort convergent. Un des objectifs de notre Fédération régionaliste, déclare-t-il, est d'amener nos représentants à faire abstraction de leurs divergences de partis et à concerter leur action chaque fois qu'un intérêt breton sera en cause. Il saute aux yeux qu'en marchant de front ils emporteront des résultats qu'ils n'obtiendraient pas en ordre dispersé. Tous reconnaissent que la crise économique et financière est impossible à résoudre dans l'état de division où se traînent les partis. Qu'attendant nos élus pour donner l'exemple de l'union qu'ils proclament nécessaire, non pas l'union d'un jour, non pas seulement l'union des bulletins pour le vote d'une loi, mais l'union durable, l'union féconde pour l'étude et la défense des intérêts bretons. Foin des étiquettes stupides ! Il n'y a pas les « rouges » ; il n'y a pas les « blancs » ; il n'y a pas les « bleus » ; il y a les Bretons, il y a les hommes, il y a la croissante misère des masses.

D'unanimes applaudissements soulignent cet éloquent appel à l'union. L'orateur de l'Adsaio, toujours avidement écouté, poursuit l'exposé du programme régionaliste.

A la fin de la réunion s'accomplit la besogne habituelle d'organisation. Un jeune médaillé militaire, M. Lindivat, est désigné par tous comme représentant local de l'Adsaio.

PLOUVIEN

Solidarité nécessaire

L'office a été plus long que de coutume. Il est plus de midi quand nous pouvons commencer notre réunion. Il pleut. Sur la place, les auto-cars attendent leurs clients. Si l'on manquait sa place ! — La perspective de plusieurs kilomètres à parcourir sous la pluie n'a rien de charmant. On se précipite. Le crieur public lui-même voit fuir ses auditeurs ordinairement avides de nouvelles...

Malgré tout, 70 braves viendront à la réunion de l'Adsaio. Pour gagner du temps, on fait un accroce à la loi sur les réunions : on se passe de bureau.

Notre délégué parle de l'agriculture bretonne.

Demandons au Parlement les mesures de protection actuellement indispensables, conseille-t-il ; mais n'oublions pas que notre force est en nous-mêmes, dans l'association de nos volontés résolues. Qu'il s'agisse de vulgariser et d'appliquer la marque *Bretagne* pour inspirer confiance à l'acheteur, de grouper les envois de même provenance pour bénéficier des tarifs de transport les plus bas, d'organiser un service d'informations rapides sur les marchés nationaux et étrangers, le travail dépasse les pouvoirs du syndicat local et même de l'Union Régionale des syndicats de la seule profession agricole. Il exige une entente entre les dirigeants de nos groupements professionnels.

Nous avons désormais la Commission paritaire de la VI^e Région économique, — la nôtre — créée par des Régionalistes bretons. Nous devons la soutenir, suivre avec discipline et en foule ses indications. C'est elle qui fera connaître nos produits, qui nous rendra les marchés que nous avons perdus. Œuvre de longue haleine, évidemment ; œuvre de patience, d'énergie, de solidarité. Les Bretons, actifs et tenaces, sauront la mener à bien. Il le faut, car « dans la lutte mondiale, il n'y a plus de place pour l'individu ; seul, peut être fécond le travail en équipe. » Seules vaincront les régions fortement organisées.

L'élite à laquelle s'adressait l'orateur était à même de comprendre ce langage. Elle répandra autour d'elle les enseignements qu'elle a couverts de ses plus chaleureuses approbations.

NOTRE COURRIER

UN BILLET DE M. PAGES.

A propos d'un article, paru dans notre numéro de mars, qui retraçait l'action régionaliste de M. E. Desgrées du Loû et de ses principaux collaborateurs, le brillant directeur parisien de l'Ouest-Eclair, M. L.-A. Pages, nous fait l'honneur de nous adresser le billet que voici :

« Avec mes remerciements confraternels pour votre sympathique entrefilet de mars,

Je suis et je demeure un régionaliste convaincu, dans tous les domaines.

Je suis et je demeure un partisan du scrutin régional, dont les résultats détermineraient sans aucun doute le Pouvoir central à mieux écouter les revendications des « pays » et provinces, en matière économique spécialement.

L.A. PAGES.

UNE LETTRE DE M. F.-M. JACQ.

L'Adsaio a publié, dans sa livraison de février, une lettre où l'un de ses adhérents, cultivateur syndiqué, exprimait son opinion sur le meeting paysan de Quimper. Il y reprochait vivement à certain journal de droite de l'avoir présenté comme une manifestation anti-cartelliste et à certain journal de gauche d'y avoir eu une manœuvre anti-républicaine.

M. F.-M. Jacq, sous-directeur de l'Office Central de Landevenec, veut bien féliciter le collaborateur de l'Adsaio d'avoir restitué à l'imposante manifestation de Quimper le caractère strictement professionnel que ses organisateurs avaient voulu lui donner et lui avaient en réalité maintenu.

Nous nous excusons d'avoir égaré la belle lettre de M. Jacq, que nous aurions été fiers de reproduire. Du moins tenons-nous à lui dire que son approbation nous est d'autant plus précieuse qu'elle vient d'un régionaliste d'action qui consacre sa vive intelligence et son ardent dévouement à organiser la Bretagne rurale.

Hôtel-Restaurant de l'Escargot
27, rue d'Aiguillon - Téléphone 27-28

A. POIRIER

Chambres confortables - Eau courante - Chauffage central
Déjeuners et Dîners à prix fixe et à la carte

CUISINE SOIGNÉE

CUISINE SOIGNÉE

SUR LES ROUTES DU PROGRÈS

Bretagne Idéale

Sous ce titre qui n'est pas trop prétentieux puisqu'il désigne le « paradis des touristes », un comité vient de se fonder qui a pour but de « répondre, par des procédés courtois, à la réclame tendancieuse de la côte d'azur ». Il a constitué, à cet effet, un fonds de 100.000 francs qu'alimentent les dons des hôteliers du Finistère et des Côtes-du-Nord, des Chambres de Commerce et des Essis de la même région.

Ses moyens d'action, il les définit dans une note qu'il nous communique et où nous lisons :

« Du début de Mai au début de Juillet, des articles spéciaux et des réclames paraîtront régulièrement, plusieurs fois par semaine, dans tous les grands journaux de Paris, de la Province et de l'Étranger. Des appels seront lancés deux fois par semaine par T.S.F. (Poste Parisien) pour dire l'accueil des plages, le charme des sites, le bon état des routes, le confort des hôtels de Bretagne. Deux conférences seront prononcées par les Présidents des Chambres de Commerce de Brest et de Saint-Brieuc et diffusées par le Poste Parisien. Des films de propagande passeront, deux fois par semaine, dans plus de 50 cinémas de Paris et de province. Une immense affiche de 12 mètres carrés, dessinée par l'un des grands artistes de Bretagne, sera placée en plein boulevard des Italiens, à l'angle de la rue de la Chaussée d'Antin, pour proclamer à tous combien est agréable et réconfortant le séjour sur les plages et dans les centres touristiques du Finistère et des Côtes-du-Nord. »

L'AdsaO est heureux d'applaudir à ce nouvel effort d'active solidarité. Il fera, dans sa modeste sphère, tout ce qui est en son pouvoir pour aider à son succès.

ON Y VIENDRA

Nous apprenons qu'une quarantaine de députés se sont réunis, le 27 mars, pour reformer le groupe cidricole de la Chambre. Il a été décidé qu'un Breton et un Normand sera désigné alternativement comme président du groupe. C'est M. Cautru qui le présidera cette année. Un seul poste de vice-président était vacant. Il a été confié à M. Pouchus, député de Quimper. On remarquera que ces deux élus appartiennent à des partis opposés.

La Bretagne applaudira ce geste d'union.

Parlementaires, à l'œuvre !

C'est un nouveau cri de détresse que l'Union des Syndicats agricoles vient de jeter vers les élus de Bretagne et le gouvernement. Elle constate que « les mesures prises jusqu'à présent pour améliorer le marché du blé se révèlent inopérantes. » Preuve en soit ce chiffre trop éloquent : le blé qui valait, en avril dernier, 145 francs n'en vaut plus que 85 !

« Le temps est passé, continue l'Union, des remèdes timides, des réglementations non contrôlées. Sous peine de consommer le désastre de l'agriculture, Gouvernement et Parlement doivent se décider enfin à écouter la voix des Associations agricoles : ils ne l'ont pas fait jusqu'à présent, aussi l'irritation monte-t-elle dans les milieux ruraux.

Ceux-ci réclament formellement :

- 1°) L'enlèvement du stock qui pèse sur le marché réglementé ou la suspension des cotations ;
- 2°) La création de la Caisse de Compensation pour commencer d'urgence l'exportation ;
- 3°) Le blocage des importations de céréales secondaires exotiques, riz et autres produits fourragers ;
- 4°) L'extension du report à 5 millions de quintaux ;
- 5°) La suppression de la taxation des farines et du pain, et la réglementation de la vente des farines basses et du son ;
- 6°) Le vote du crédit pour l'octroi d'une prime à la consommation animale du blé. »

L'adresse se termine par un suprême appel ; elle supplie nos parlementaires d'écouter enfin les voix compétentes et de sortir une bonne fois de « leur attitude passive ou timorée en face des problèmes angoissants dont dépend l'avenir de la culture. »

Nous n'ajouterons qu'un mot : ceux de nos représentants qui, comme nous, gardent le contact avec notre population savent que la détresse du paysan est immense et sa patience à bout. Il travaille, il peine, il s'organise, il fait ce qu'il faut, lui, pour hâter le redressement qui s'impose ; mais il y a des décisions qui passent son pouvoir, il y a des caisses qu'il ne peut créer, des crédits dont il ne peut disposer puisque le Budget central engloutit tout le produit de ses impôts. Au Parlement de l'aider. A nos élus particulièrement de faire trêve à leurs rivalités politiques et d'unir toutes leurs forces pour sauver la profession qui nourrit le pays.

Quinze années d'efforts, éclatant succès

A l'assemblée générale qui s'est tenue dans ses murs, le 2 avril, la ville de Vannes a vu 3.000 paysans de toutes les régions de Bretagne représenter plus de 700 Caisses d'assurance contre les accidents.

Du superbe essor que cette institution a pris on pourra juger par le bref exposé historique que nous empruntons au discours prononcé par notre ami Tinevez, vice-président de la Caisse Régionale. L'orateur, salué, dit « Ar Vro goz », par une véritable ovation, rappela les débuts de l'œuvre, débuts pénibles et pleins d'incertitude ; il rendit hommage au fondateur de la première Mutuelle-Accidents de France, M. H. de Guébriant et exprima la reconnaissance des paysans de Bretagne envers leur insigne bienfaiteur. Puis il évoqua les rapides progrès de la Caisse régionale : fondée en 1923 avec 15 caisses locales, elle compte actuellement 920 caisses affiliées et plus de 32.000 sociétaires ; elle assure un chiffre de salaires qui dépasse 167 millions.

A l'heure qu'il est, conclut Tinevez avec une légitime fierté, nous sommes forts ; mais des progrès immenses restent à réaliser : c'est à chacun de nous à travailler au développement de nos organisations.

On sait la consigne adoptée à ce propos par les membres de l'« Adsa » : se dévouer à toutes les œuvres de solidarité professionnelle, les aider à grandir, en fonder de nouvelles partout où le besoin s'en fait sentir, en favoriser la fédération dans le cadre breton et contribuer ainsi non seulement à améliorer la condition de leurs frères de travail mais encore à doter la Bretagne nouvelle de tous les organes qui assureront sa prospérité.

HADER.

ET ÇA !

L'Etat vient de réduire fortement les primes d'approbation qu'il accordait aux étalonniers privés. Ceux-ci ne s'en plaindraient pas outre mesure si les compressions s'effectuaient équitablement ; mais comment ne pas se fâcher quand on constate qu'elles varient avec les régions ! Le Syndicat des étalonniers des Côtes-du-Nord affirme en effet que, dans son département, les réductions atteignent 35 et 45 pour cent lorsque, dans le reste de la France, elles s'échelonnent entre 15 et 25 pour cent !

L'Etat agirait-il autrement s'il ne s'était juré d'exaspérer les Bretons ?

“ Ah ! ce bourricot, vous allez le crever ”

Le bourricot c'est l'Etat, l'Etat français. Qui l'appelle ainsi ? Le Matin du 7 avril dernier. Pourquoi ? L'article serait à citer en entier. On goûtera cet extrait, fessée magistrale administrée par un des plus grands journaux de Paris aux partisans de l'Etat « propre à tout ». Nous disons, nous régionalistes, qu'il est propre à quelque chose à condition qu'il consente à ne s'occuper que de ses propres affaires et nous laisse les nôtres. Par malheur, écrit Le Matin, « sa caractéristique est de vouloir se charger, à tout prix, de ce qui n'est pas son métier.

C'est ainsi qu'il s'est établi marchand de tabac et d'allumettes, avec ce résultat que le tabac est, en France, plus cher que dans n'importe quel pays du monde et que les allumettes y ont longtemps été les plus exécrables de la terre.

C'est ainsi qu'il s'est établi téléphoniste, avec ce résultat que le téléphone marche en France plus mal que n'importe où et s'achemine lentement, mais sûrement, à des prix astronomiques.

C'est ainsi qu'il s'est établi assureur social, avec ce résultat qu'il a déchainé un flot de paperasserie, lequel submerge les bureaux et fait reculer d'épouvante le Ministre du Travail lui-même.

C'est ainsi qu'il rêve de s'établir assureur d'incendie ou de vie, avec ce résultat certain, que les sinistrés ou bénéficiaires éprouveront les pires difficultés à toucher le montant de leur assurance et que les assurés verront s'élever le montant des primes à payer avec les besoins sans limite du budget.

C'est ainsi qu'il rêve également de devenir marchand d'essence avec ce résultat prévu que les bidons coûteront plus cher et qu'on n'aura plus de recours contre le vendeur quand il fournira aux consommateurs du liquide de qualité inférieure.

Je vous le dis : faire ce qu'il n'a pas à faire et le faire mal, c'est l'autre caractéristique dominante de l'Etat.

A la décharge de cet âne, il convient de dire que ses âniers comprennent fort mal leur devoir.

Le premier devoir d'un ânier, est de veiller à ce qu'on n'écrase pas son bourricot. C'est à lui à crier :

— Ne lui mettez plus rien dessus. Il ne peut déjà pas avancer et se couche à terre. Vous allez le crever.

Mais les âniers de l'Etat lui laisseraient mettre sur le dos une cathédrale si seulement ils ont l'espoir d'en être les chanoines. Chaque fois qu'on ajoute au bât, ils sourient, saluent et s'inclinent...

Que, par respect de la logique, ils ne s'étonnent pas, du moins, que le courroux de la foule s'étende parfois de l'animal à ses gardiens !

KANIRI

PLOUIDER.

D'ar zul, 30 a viz ebrel, goude ar gousperou, e vezo roët, e ti Le Guen, eun abadenn ganiri.

Kevredigez « Kaniri » he deus dibabet ar c'haëra kanou a zo bet savet war Bro-Vreiz hag ar Vretoned : kanou brezonek ha re c'hallek, — kanou doanuis ha kanou fentus, — kanou an amzer goz ha re an amzer vreman.

« Kaniri », en eur gana, a zisplego braoa taolennou hon Istor.

Kanerien « Kaniri » a zo bet meulet gant an darnvuia eus kelaouennou ar vro. — « Klevet Kaniri a zo eun dudi » : setu petra lavar an « Ouest-Eclair », an « Nouvelliste de Bretagne », an « Adsa », ar « C'hourrier », ar « Petit Breton », h.a...

An abadenn a bado diou eur hanter. Priz ar plasou : « 10 gwenneg » evit ar vugale.

« 4 real » evit an dud yaouank a zindan 15 vloas.

« 8 real » evit ar re vras.

Holl d'ar Ganiri !

Klevet Kaniri

A zo eun dudi !

Billiji 'vo kavet etal dor ar zal.

Lettres Bretonnes

KANOU AN DEIZ

Sous ce titre, « Gwalarn » présente quelques poésies de F. Meavenn. Rien du barde lourd, solennel, gémissant ou vitupérant qu'on a trop vu chez nous. L'allure est vive ; le ton badin, parfois sentimental ; le trait malicieux sans être méchant. Ça et là brille une lueur qui découvre des horizons.

Meavenn charme, amuse, émeut.

Si elle a dédaigné la rime et adopté le vers libre, c'est, je pense, pour suivre plus librement les mouvements de son âme.

D'une figure ennuyeuse de sa nature, la répétition, elle a su tirer des effets surprenants.

« Kanou en deiz ? » Un sourire de Meavenn, frais, joyeux, un tantinet moqueur. Il fait préférer le poète à la femme d'action.

B.A.

L'Administrateur-Gérant : A. MENEZ.

AMEUBLEMENTS

M^{me} P. COELENBIER

43, Rue Emile-Zola - BREST

TAPISSERIE — Rayon spécial de Tapis

BOIS FORGÉ

LOCATION

Maison Aug. LÉON (Fondée en 1849)

CH. PONT, SUCC^m

Tailleur Civil et Militaire

BREST - 59, rue de Siam, 59 - BREST

Parents !

Vous êtes soucieux de l'intérêt de vos enfants. Vous voulez donner à votre fils, à votre fille, les connaissances indispensables qui les mettent à l'abri de toute éventualité.

Ne décidez rien sans avoir consulté :

L'ÉCOLE PIGIER

15 bis, Rue de la Mairie à BREST

L'ÉCOLE PIGIER enseigne pratiquement la comptabilité, la sténographie, la dactylographie, la correspondance commerciale, le calcul rapide, l'écriture et l'orthographe.

Enseignement individuel, Placement des élèves.

AUX MONTRES DE BESANÇON

BAGUES DE fiançailles - ALLIANCES

Cadeaux pour mariages

Montres des meilleures fabrications

Dépositaires des Chronomètres

LIP et OMEGA

PRONOST Frères

7, Rue Jean-Jaurès (près la Place de la Liberté)

BREST

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Capital 625.000.000

Agence de Brest : 17, Rue de Siam

-- LANDERNEAU, LESNEVEN --

Toutes Opérations de Banque et de Bourse

P. STÉPHAN

CHARBONS

Rue Amiral-Nielly — PORT DE COMMERCE
BREST

Entreprise Générale de Peinture et Vitrerie

Tout ce qui concerne :

La Miroiterie
La Décoration
Le Papier peint

Paul Quinguis

9, rue du Château, 9

BREST

Téléphone : 30-96

R. C. Brest 701

Carénage de Navires

CHUPIN - BOULARD

QUINCAILLERIE

BREST — 11, Rue Louis-Pasteur — BREST

ARTICLES DE MÉNAGE — OUTILS AGRICOLES
PEINTURE — FERS

Entreprises Générales de Déménagements et Camionnage

J. PLOUÉ — Transports Automobiles - Transit — J. COLLIÈRE

PLOUÉ PÈRE & FILS & LE CALVEZ

S. A. R. L. Capital 500.000 Francs

BREST — 36, Rue de Siam — BREST

R. C. Brest 12.329

Garde-Meubles, Entrepôts : 62, Boulevard Gambetta

TÉLÉPHONES } BUREAUX : 36, RUE DE SIAM 20-58
DÉPOT KÉRINOU 25-10

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

André BROULET

38, rue Emile-Zola - BREST

Téléph. 32.02

R. C. 3319

Téléphone 25-24

NOUVEAUTÉS ÉLÉGANTES
COUTURE

A LA

DUCHESSÉ ANNE

LECOURTIER Sœurs

41, rue de Siam

BREST

Ateliers & Chantiers GOURIO

Port de Commerce - BREST

Constructions, réparations, installations industrielles et navales

CHARPENTAGE — CARÉNAGE — CALFATAGE

Mécanique générale — Constructions métalliques

Forge — Chaudronnerie — Soudure électrique et autogène

MACHINES ET MOTEURS

Matériel pour travaux publics, mines, carrières et travaux sous-marins

BUREAUX :

54, quai de la Douane

ATELIERS ET CHANTIERS :

Face le bassin de radoub

Téléph. 24-86

Adresse Télégraphique : GOURIBERT-BREST

R. C. Brest 942

Aux DAMES de FRANCE

BREST

NOUVEAUTÉS

ARTICLES de PARIS

Toutes les semaines

AFFAIRES SPÉCIALES

Librairie LE JAN

27, Rue de Siam - BREST

Tous les LIVRES Français et Bretons
Fournitures pour Ecoles et Bureaux


AMEUBLEMENTS L. LE BIAN

1^{er} firme de MEUBLES & LITERIE de BRETAGNE

Le plus grand choix de MEUBLES
Les plus belles LITERIES et Couvertures

Les plus bas PRIX

HO-TY, 5-7, rue Jean-Jaurès.
19 à 25, place de la Liberté.
34, place Marcellin-Berthelot.

BREST 

Toutes les dernières nouveautés pour :

Souvenirs

Cadeaux de Fêtes
& de Mariages

R. JULIEN

25, Rue de la Mairie
Anciennement 49, rue de Siam
BREST

Téléphone 21-60

Nombreuses occasions
et

ORFÈVREURIE - ARGENT
BIJOUX - DIAMANTS

Expertises gratuites de :
BIJOUX - ORFÈVREURIE
OBJETS ANCIENS

Docks de l'Ouest

600 Succursales
NANTES - BREST

Ne vendent que

**des VINS de Table
supérieurs**

Pas de vins ordinaires

ÉPICERIE - MERGERIE

Timbres-primés sur tous les articles

À qualité égale : **Prix inférieur**
À prix égal : **Qualité Supérieure**

On trouve

LES MEILLEURES CHAUSSURES

Les prix les plus raisonnables

AU SOULIER D'OR

Maison J^e DANVEAU

**33, rue de la Mairie, 33
BREST**



(Succursale : 19, Grand'rue à MORLAIX)



Essayez une fois

Vous y reviendrez toujours

Maison très recommandée

Téléphones { **BREST 23-24**
MORLAIX 3-66